

# Création de vélo-voies : Les Arcs-Trans-Draguignan NOTE EXPLICATIVE

Projet de création de vélo voies entre les communes des Arcs sur Argens, Trans en Provence et Draguignan.

Dans le cadre du développement de l'Arc Sud de la Dracénie et dans un objectif de développement de l'usage des modes actifs (marche à pied, vélo) la Communauté d'Agglomération Dracénoise porte un projet de réalisation d'une vélo voie d'une quarantaine de kilomètres à travers les communes du Sud du territoire. Cette vélo voie est un axe cyclable structurant sur lequel les communes rattacheront leurs aménagements cyclables, dans l'objectif de mailler le territoire.

Ce projet se connectera à la Véloroute - Voie Verte Européenne E8 « la Méditerranée à Vélo », un itinéraire porté par le Conseil Régional Provence Alpes Côtes d'Azur et pour lequel la Communauté d'Agglomération Dracénoise s'est engagée en qualité d'adhérent au comité d'itinéraire nouvellement créé.

La desserte des pôles générateurs de déplacements est un axe essentiel dans la réalisation de ce projet : le schéma a ainsi pour vocation à desservir non seulement les zones d'emplois (Les Bréguières...), les pôles d'échanges multimodaux (Les Arcs, Draguignan), les cœurs de ville (administrations, commerces...), les bases de loisirs (Vidauban notamment) et les établissements scolaires.

La réalisation de ce projet est programmée par tronçon au gré des négociations menées avec chaque propriétaire potentiellement concerné.

Le choix du type d'aménagement est étudié pour chaque tronçon au regard de la topographie rencontrée : traitement des voiries soit avec des sites propres vélo / modes doux (voie verte, piste cyclable), soit en créant des sites partagés (bande cyclable, zone 20 et 30).

La mise en œuvre du tronçon Les Arcs sur Argens -Trans en Provence et Draguignan est envisagée pour la fin de l'année 2016 : un tronçon de près de 9 kilomètres de long qui se réalisera sur plus de 80 % sur des chemins existants (chemins d'exploitation, chemin d'accès riverain et emprise de la voie ferrée) et 90 % en site propre.

Ce tronçon est connecté d'une part au tronçon déjà réalisé entre Les Arcs sur Argens et le Rond-Point de Sainte Roseline et d'autre part à la ville centre : Draguignan.

Par ailleurs, il assurera la liaison en voie douce entre les deux pôles d'échanges multimodaux des Arcs sur Argens et de Draguignan mais également la connexion à l'itinéraire de la Méditerranée à Vélo, un itinéraire qui traverse la commune de Draguignan et plus globalement la Dracénie d'Est en Ouest.

Les travaux sont programmés pour se dérouler de décembre 2016 au mois de mai 2017.